



S a r l liquidation de communauté

Par **joelle71100**, le **03/07/2009** à **21:08**

Bonjour,

Etant détentrice a 50% des parts d'une S.A.R.L avec mon n'ex mari . Sépare depuis 10 ans divorcé depuis 5ans ayant strictement rien perçus de cette société , le jugement a ordonné la liquidation de la communauté a ce jour rien n'est fait , lui ne veut pas vendre le bar et pas donné les parts qu'elle sont mes droit et comment puis-je faire pour récupère cela ? Etant donné que je ne suis jamais retourné dans se bar que tout est fais a mon insu.

Cordialement .